



Halte au massacre à Gaza ! Liberté de manifester à Paris !

En France et dans le monde, travailleurs et jeunes sont horrifiés par le massacre en cours du peuple palestinien dans la bande de Gaza totalement coupée du monde depuis 24 heures.

« On assiste de manière assez claire à une mise à mort de milliers, voire de centaines de milliers de civils, y compris des acteurs humanitaires », dénonce le vice-président de Médecins du monde (France Info, 28 octobre).

Pour perpétrer le massacre, le gouvernement israélien a reçu le feu vert de l'administration Biden, dont le porte-parole du Conseil national de sécurité a déclaré : *« Nous ne fixons pas de ligne rouge à Israël. »*

Fort de ce soutien et de la complicité de l'Union européenne et de ses gouvernements, dont celui de Macron, le porte-parole de l'armée israélienne déclare aujourd'hui : *« Nous continuons à poursuivre la guerre (...), nous n'en sommes qu'au début. »*

C'est dans ces conditions que l'interdiction par le préfet de police de la manifestation de solidarité avec le peuple palestinien, prévue ce 28 octobre à Paris, vient d'être confirmée. Une interdiction de nature politique que Macron en personne a revendiquée il y a 48 heures.

Une nouvelle fois est confirmée « l'exception française » : celle de Macron et des institutions antidémocratiques de la V^e République qui s'obstinent à interdire toute manifestation de protestation contre le massacre à Gaza, alors qu'elles se multiplient, et sont autorisées, de New-York à Londres.

Il revient aux dirigeants des grandes organisations de gauche qui, à juste titre, dénoncent le massacre à Gaza (à commencer par ceux de La France insoumise et du Parti communiste français) de prendre leurs responsabilités. Qu'ils appellent à manifester pour l'arrêt immédiat des bombardements et de l'offensive terrestre, pour la levée immédiate du blocus de Gaza, imposant au gouvernement Macron le respect de la liberté d'expression.

Nul doute que s'ils le faisaient, travailleurs et jeunes y répondraient massivement.

Montreuil, le 28 octobre 2023, 14 heures